

*Ministère de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement*

La Chef de Cabinet

Paris, le 24 AOÛT 2000

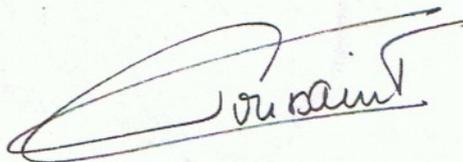
N/Réf. : rc/bg/0010014

Monsieur,

Par courrier en date du 11 août 2000, vous avez bien voulu faire parvenir à Madame Dominique VOYNET, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, une disquette concernant la diminution de la pollution des moteurs.

Elle en a pris connaissance avec intérêt et m'a demandé de transmettre votre dossier à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Frédérique TOUSSAINT

Monsieur Bernard FETBAL
Service Communication
HP 2 CERAM MOTEURS
La perfection des moteurs
S.E.P. France
191, avenue Victor Hugo
69140 RILIEUX-LA-PAPE